



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 9 NOVEMBRE 2020**

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE**

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt, le 9 novembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 3 novembre 2020, s'est réuni en séance publique, salle Madeleine Sologne, sous la présidence du Maire, M. Nicolas SANSU.

Légal	En exercice	Présents	Pouvoirs	Absent(s)
35	35	32	3	0

**Secrétaire de séance : Mélanie CHAUVET**

**ORDRE DU JOUR**

- Installation de Madame Bénédicte MASSICARD suite à la démission de Monsieur Samir AZZOUZ,
- Approbation du procès verbal de la séance du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2020,

N°	Libellé	Rapporteur
<b>279</b>	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal	Le Maire
<b>280</b>	Finances – Décision modificative n°3 – Budget principal de la Ville	Le Maire
<b>281</b>	Cabinet du Maire – Approbation du règlement intérieur du Conseil municipal mandat 2020-2026	Le Maire
<b>282</b>	Marchés publics – Constitution d'un groupement de commandes permanent entre la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale, la Caisse des écoles et la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry – Approbation de la convention « cadre » constitutive du groupement	Le Maire

N°	Libellé	Rapporteur
283	Foncier – Lotissement du Colombier – Cession du lot n°8 (parcelles AE 281 et 297) à Monsieur et Madame MASSINI	Franck MICHOUX
284	Foncier – Parc technologique de Sologne – Cession à la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry de la parcelle cadastrée AL 311 (Les Grands Champs)	Franck MICHOUX
285	Foncier – Cession de l'espace Bas de Grange à la société AKAD CONSULTING – Parcelle DL 424 – 16 rue du Bas de Grange	Franck MICHOUX
286	Jeunesse – Demande de subvention CAF – Investissement auprès de la Caisse d'allocations familiales du Cher dans le cadre d'une enveloppe exceptionnelle « soutien exceptionnel période COVID 19 »	Maryvonne ROUX
287	Affaires scolaires – Chèque emploi service universel (CESU) – Extension de la convention d'affiliation au centre de remboursement du chèque emploi service universel (CRCESU) permettant la perception de ces chèques pour les enfants de plus de 6 ans	Toufik DRIF
288	Associations – Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Fédération du Cher du secours populaire Français	Toufik DRIF
289	Transports – Délégation de service publics des transports urbains – Avenant n°6	Ophélie TAIRET
290	Ressources Humaines – Mise à disposition de personnel entre la Ville de Vierzon et la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry ( <i>délibération remise sur table</i> )	Solange MION

## APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2020

### ADOPTÉ PAR :

32 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, Mme KAOUES, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. KIM (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).

## 20/279 ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Maire**

Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, par délégation du Conseil municipal, portant notamment sur des aides à la transmission et la création de commerce de proximité, la location de locaux, une licence d'entrepreneur de spectacles vivants, des conventions de partenariat, de demandes de subventions, d'acceptation d'indemnités et divers marchés.

## **20/280 FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modificative n° 3 du budget principal de la Ville.

### **ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, Mme KAOUES, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. KIM (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).

7 abstentions : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

## **20/281 CABINET DU MAIRE – APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL MANDAT 2020-2026**

### **Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le règlement intérieur.

### **ADOPTÉ PAR :**

32 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, Mme KAOUES, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. KIM (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).

**20/282 MARCHÉS PUBLICS – CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT ENTRE LA VILLE, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, LA CAISSE DES ÉCOLES ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY – APPROBATION DE LA CONVENTION « CADRE » CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT**

**Le Maire**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention cadre constitutive d'un groupement de commande passée entre la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale, la Caisse des écoles et la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry,
- d'autoriser le Maire à signer ladite convention.

**ADOPTÉ PAR :**

32 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, Mme KAOUES, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. KIM (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).

**20/283 FONCIER – LOTISSEMENT DU COLOMBIER – CESSION DU LOT N°8 (PARCELLES AE 281 ET 297) À MONSIEUR ET MADAME MASSINI**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la cession du lot n° 8, correspondant aux parcelles cadastrées AE 281 et 297, 6 allée Camille Blanc, dans le lotissement du Colombier à Monsieur et Madame MASSINI, de contenance 597 m<sup>2</sup>, pour 11 940 € HT,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte authentique de vente à intervenir avec Monsieur et Madame MASSINI et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget fonction-sous fonction 71 article 775.

**ADOPTÉ PAR :**

32 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, Mme KAOUES, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. KIM (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).

**20/284 FONCIER – PARC TECHNOLOGIQUE DE SOLOGNE – CESSION À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY DE LA PARCELLE CADASTRÉE AL 311 (LES GRANDS CHAMPS)**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de céder à la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry la parcelle communale cadastrée section AL numéro 311, sise les Grands Champs, à Vierzon, pour une surface totale de 22 318 m<sup>2</sup>, moyennant le prix net vendeur de 100 000 €,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir et les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget de l'exercice.

**ADOPTÉ PAR :**

32 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, Mme KAOUES, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), M. KIM (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).

**20/285 FONCIER – CESSION DE L'ESPACE BAS DE GRANGE À LA SCI ATALEM – PARCELLE DL 424 – 16 RUE DU BAS DE GRANGE**

**Rapporteur : Franck MICHOUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de céder à la SCI ATALEM, représentée par Monsieur Alexis KINZONZI ZOKIN, gérant, ou toute personne morale s'y substituant, l'immeuble sis 16 rue du Bas de Grange, à Vierzon, cadastré DL 424, au prix net vendeur de 150 000 €,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer l'acte authentique de vente à intervenir, au plus tard le 31 décembre 2021, et tous les actes afférents,
- de recouvrer la recette correspondante au budget de l'exercice.

#### **ADOPTÉ PAR :**

25 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, Mme KAOUES, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET.

2 voix Pour par mandat : M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).

8 voix contre : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

### **20/286 JEUNESSE – DEMANDE DE SUBVENTION CAF – INVESTISSEMENT AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU CHER DANS LE CADRE D'UNE ENVELOPPE EXCEPTIONNELLE « SOUTIEN EXCEPTIONNEL PÉRIODE COVID 19 »**

**Rapporteur : Maryvonne ROUX**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de solliciter une subvention auprès de la CAF du Cher d'un montant de 2 845 € au titre de l'année 2020 pour soutenir les opérations d'investissement,
- d'approuver le plan de financement,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer tout acte y afférent,
- d'imputer la recette à l'article 1318.

#### **ADOPTÉ PAR :**

33 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, Mme KAOUES, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).

**20/287 AFFAIRES SCOLAIRES – CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU) – EXTENSION DE LA CONVENTION D’AFFILIATION AU CENTRE DE REMBOURSEMENT DU CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CRCESU) PERMETTANT LA PERCEPTION DE CES CHÈQUES POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS**

**Rapporteur : Toufik DRIF**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'extension de cette affiliation permettant l'utilisation des chèques CESU par les familles pour le paiement des prestations en crèche, accueils périscolaires et centre de loisirs pour les enfants de plus de 6 ans,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer les conditions d'affiliations particulières d'affiliation avec le CRCESU et les actes y afférents,
- d'imputer les dépenses correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal.

**ADOPTÉ PAR :**

33 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, Mme KAOUES, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).

**20/288 ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION D’UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA FÉDÉRATION DU CHER DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS**

**Rapporteur : Toufik DRIF**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer à titre exceptionnel, une subvention de 1 500 € à la Fédération du Cher du Secours Populaire Français,
- d'imputer cette dépense sur les crédits ouverts au budget 2020 article 6574.

### **ADOPTÉ PAR :**

33 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, Mme KAOUES, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).

### **20/289 TRANSPORT – DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLICS DES TRANSPORTS URBAINS – AVENANT N°6**

#### **Rapporteur : Ophélie TAIRET**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'avenant n° 6 à la convention de délégation de service public n° 2015-129 pour la gestion et l'exploitation du réseau de transports urbains « Le Vib' »,
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué à signer ledit avenant ainsi que tout document afférent.

### **ADOPTÉ PAR :**

26 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, Mme KAOUES, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).

7 abstentions : Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA.

### **20/290 – RESSOURCES HUMAINES - MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL ENTRE LA VILLE DE VIERZON ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY**

#### **Rapporteur : Solange MION**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention entre la Ville et la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry pour préciser les missions assurées par les services de la Ville, pour le 2ème semestre 2020,



- d'autoriser le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée à signer la convention ainsi que les avenants y afférents,

- de solliciter de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry six (6) versements mensuels de vingt cinq mille six cent quinze euros et soixante centimes (25 615,60 €) de juillet à décembre 2020.

#### **ADOPTÉ PAR :**

33 voix Pour : M. SANSU, Mme ROUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. DUMON, Mme MILLÉRIOUX, M. RENÉ, Mme CHAUVET, M. DRIF, Mme KAOUES, Mme MORÈVE, M. MICHOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme DADSI, M. LHONNEUR, Mme MION, M. LÉCHELON, Mme TAIRET, M. KIM, Mme SOCHARD, M. MOUAMIR, Mme PIÉTU-AGEORGES, M. AAD, M. JACQUET, Mme BIAVA-MARTINETTO, M. GODARD, M. DESNOUES, Mme CHANGEUX, Mme MASSICARD, Mme CHARMONT, M. LATESSA, Mme GRISON.

2 voix Pour par mandat : M. BERNAGOUT (donne pouvoir à M. DRIF), Mme RENARD (donne pouvoir à M. DUPIN).

Fait à VIERZON, le 10 novembre 2020

Le Maire,



Nicolas SANSU

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.